

LA VIOLENCE

FASCICULE

6



BRANCHÉS
SUR LA RÉUSSITE
DES JEUNES

UNE PUBLICATION DE LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE (DSP)

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

SOUS LA DIRECTION DE

Suzanne Auger, coordonnatrice, Programme enfance-jeunesse, Secteur promotion-prévention, DSP

Aimé Lebeau, coordonnateur, équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP

CHARGÉE DE PROJET

Nancy Chouinard, agente de planification, programmation et recherche, équipe Jeunesse, DSP

RÉDACTION

Julie Boulais, agente de planification, programmation et recherche, équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP

Andrée Brunet, agente de planification, programmation et recherche, équipe Jeunesse, DSP

SOUTIEN À LA RÉDACTION

Yolaine Noël, agente de planification, programmation et recherche, Secteur promotion-prévention, DSP

Mario Richard, agent de planification, programmation et recherche, équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP

Catherine Risi, médecin conseil, DSP

TRAITEMENT DES DONNÉES

Marc Lavoie, technicien de recherche psychosociale, équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP

RÉVISION LINGUISTIQUE

Louise Desnoyers

CONCEPTION GRAPHIQUE-INFOGRAPHIE

René Larivière

PRODUCTION ET DIFFUSION

Marie-Josée Guilbault, conseillère-cadre à l'information de santé publique, DSP

Katerine Smuga, agente de planification, programmation et recherche, équipe Jeunesse, DSP

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons exprimer toute notre reconnaissance aux personnes suivantes qui ont accepté de lire et de commenter le fascicule :

Mireille Archambault, Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Luce Bordeleau, DSP de la Montérégie

France Langlais, Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Sophie Leduc, CSSS de Vaudreuil-Soulanges

Danièle Moore, DSP de la Montérégie

Isabelle Primeau, CSSS du Suroît

CITATION SUGGÉRÉE

Direction de santé publique de la Montérégie (2014). Portrait des jeunes du secondaire de la Montérégie. *La violence*. Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Longueuil, 20 pages

REPRODUCTION AUTORISÉE À DES FINS NON COMMERCIALES AVEC MENTION DE LA SOURCE.

CE DOCUMENT A ÉTÉ ÉDITÉ EN QUANTITÉ LIMITÉE ET EST DISPONIBLE EN VERSION ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE WWW.BIENBRANCHÉS.COM

SECTION PORTRAIT DES JEUNES DU SECONDAIRE DE LA MONTÉRÉGIE

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, année 2014

Version papier : 978-2-89342-649-5

Version PDF : 978-2-89342-650-1



FAITS SAILLANTS

- Environ 37 % des élèves de la Montérégie ont déclaré au moins un comportement d'agressivité directe (ex. : se battre, attaquer physiquement ou menacer).
- Plus subtils et passant souvent inaperçus, les comportements d'agressivité indirecte (ex. : parler dans le dos de quelqu'un, le rejeter) sont plus répandus et concernent surtout les filles.
- À l'école ou sur le chemin de l'école, c'est près de quatre élèves sur dix qui rapportent avoir été victimes de violence durant l'année scolaire, les menaces verbales étant le type d'acte de violence le plus fréquent.
- Deux fois plus de filles que de garçons (8 % c. 4 %) sont victimes de cyberintimidation.
- La violence entraîne des conséquences tant pour les victimes que pour les témoins et les auteurs d'actes de violence.
- Les principales conséquences des actes de violence sont des problèmes de santé mentale ainsi que des difficultés au plan scolaire.
- Les interventions en prévention de la violence visent :
 - le développement des compétences personnelles et sociales dès la petite enfance, tout au long du primaire et se poursuivront au secondaire;
 - la mise en place d'environnements scolaires physique, pédagogique et social favorables (lieux physiques adéquats, supervision par des adultes, mesures d'encadrement, qualité des relations interpersonnelles entre les élèves, le personnel scolaire et les parents, etc.);
 - les pratiques éducatives parentales adéquates (relation parent-enfant, discipline et supervision parentale).



QU'EST-CE QUE L'ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR LA SANTÉ DES JEUNES DU SECONDAIRE?

L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), réalisée par l'Institut de la statistique du Québec, est une enquête de grande envergure. Elle vise à recueillir de l'information sur l'état de santé physique, mentale et psychosociale ainsi que sur les habitudes de vie des jeunes du secondaire. La Montérégie ayant augmenté son échantillon de base, il est possible de dresser un portrait de nos jeunes au niveau local. Ainsi, pour la première fois, des données sont disponibles par RLS. L'enquête sera répétée tous les cinq ans, permettant ainsi d'assurer un suivi continu de l'état de santé des jeunes du Québec et de notre région.

Branchés sur la réussite des jeunes! Voilà les mots qui ont motivé la Direction de santé publique de la Montérégie à produire la collection *Portrait des jeunes du secondaire*.

Ce sixième fascicule de la collection présente des données sur la violence chez les jeunes fréquentant les écoles secondaires de la Montérégie ainsi que des recommandations pour agir efficacement afin de prévenir la violence.

Ces données sont issues de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), réalisée dans les écoles québécoises au cours de l'année 2010-2011.

Les autres fascicules traitent des thématiques suivantes :

- L'usage de la cigarette
- La consommation d'alcool et de drogues
- L'activité physique de loisir et de transport
- Les comportements sexuels chez les jeunes de 14 ans et plus
- Les habitudes alimentaires
- La santé mentale
- L'estime de soi et les compétences sociales
- L'environnement social : la famille, les amis et l'école
- Le risque de décrochage scolaire

Des portraits pour chaque territoire de réseau local de services (RLS)¹ regroupant l'ensemble des thématiques complètent la collection de fascicules.

La collection et la documentation en lien avec les recommandations pour agir efficacement sont déposées sur le site www.bienbranchés.com.

La population visée est composée des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire inscrits au secteur des jeunes, dans les écoles publiques et privées, francophones et anglophones du Québec. Cette enquête a permis de recueillir de l'information auprès d'environ 63 000 jeunes Québécois. En Montérégie, près de 5 700 élèves répartis dans 225 classes de 76 écoles ont participé à l'enquête.

L'EQSJS INNOVE!

Les répondants ont complété un questionnaire sur miniportable. Ce mode de collecte, entièrement informatisé, convivial et attrayant pour les jeunes, a pour avantage de générer une meilleure qualité des données. L'EQSJS est également la première enquête à inclure, dans son échantillon, les élèves du parcours de formation axée sur l'emploi, ce qui permet d'obtenir un portrait complet et plus juste des jeunes qui fréquentent les écoles secondaires.

Il est à noter que les analyses descriptives présentées dans ce fascicule ne permettent pas d'établir de liens de causalité. Cette analyse devrait toutefois susciter des réflexions et attirer l'attention sur les populations plus vulnérables.

Les écoles secondaires de la Montérégie en quelques chiffres

- 64 écoles réparties dans 9 commissions scolaires francophones
- 9 écoles réparties dans 4 commissions scolaires anglophones
- 18 écoles privées

Les jeunes qui les fréquentent en quelques chiffres

- Près de 84 000 jeunes
- Un peu plus de la moitié (59 %) vivent dans une famille biparentale
- 8 jeunes sur 10 ont deux parents en emploi
- 78 % des jeunes ont au moins un parent ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires
- Environ 84 % sont issus de famille dont les deux parents sont nés au Canada
- La très grande majorité étudient en français (90 %)
- Près de la moitié des élèves (45 %) avaient un emploi au moment de l'enquête et, parmi ceux-ci, 15 % travaillaient plus de 16 heures par semaine
- La quasi-totalité de la population étudiante est inscrite au parcours de formation générale (95 %) et 5 % des jeunes sont inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi
- 27 % des jeunes vivent dans un environnement défavorisé sur le plan matériel et social²

¹La Montérégie se découpe en 11 réseaux locaux de services (RLS). Un RLS regroupe l'ensemble des partenaires afin de partager collectivement une responsabilité visant l'amélioration de la santé et du bien-être de la population de son territoire. Au cœur du RLS, le centre de santé et de services sociaux (CSSS) est l'assise d'une offre de service intégrée et il assure l'accessibilité, la prise en charge, le suivi et la coordination des services destinés à la population. La cartographie de la concordance des territoires des 11 RLS et des commissions scolaires de la Montérégie est déposée sur le site www.bienbranchés.com.

²On fait référence à l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Pampalon et Raymond (2000). « La composante matérielle de l'indice de défavorisation comprend principalement les indicateurs de la proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun certificat ou diplôme d'études secondaires, du revenu moyen des personnes de 15 ans et plus, et de la proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi. L'indice de défavorisation matérielle se rapproche ainsi du concept de pauvreté et reflète la privation de biens et de commodités de la vie courante. Pour sa part, la composante sociale inclut principalement les indicateurs de la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile, de la proportion de familles monoparentales, et de la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves. La défavorisation sociale réfère au concept d'isolement et souligne la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté ».

LES CONSÉQUENCES DE LA VIOLENCE

Il existe plusieurs définitions de la violence. Le milieu scolaire se réfère à celle-ci dans le cadre de l'application de la loi 56 qui porte sur la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école :

«Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.» (Assemblée nationale, 2012)

La violence entraîne une série de conséquences négatives pour les victimes, les auteurs et les témoins. Elle affecte leur santé mentale en diminuant leur estime de soi et en augmentant les manifestations d'anxiété et de dépression. Elle peut engendrer des difficultés scolaires telles qu'une baisse de motivation, des difficultés d'apprentissage, l'absentéisme et, par conséquent, un risque de décrochage scolaire. Elle peut exacerber leur sentiment de rejet et leur solitude et dans des cas extrêmes, mener à des idéations suicidaires.

Par ailleurs, il est reconnu que les actes de violence qualifiés de gravité mineure par exemple, le mépris, le dénigrement et le rejet sont de loin les plus répandus. De plus, lorsque qu'ils sont subis de façon répétée, ils entraînent chez les victimes des problèmes scolaires et psychologiques importants en plus d'avoir une incidence sur le climat de l'école.

*Subis de façon répétée,
les actes de violence qualifiés de gravité mineure
entraînent des problèmes scolaires,
psychologiques et ont une incidence sur
le climat scolaire.*

Le cumul de plusieurs facteurs de risque peut expliquer les manifestations de la violence. Sur le plan individuel, les principaux facteurs de risque sont le fait d'avoir présenté un comportement agressif durant la petite enfance, d'avoir un manque d'autocontrôle, d'être moins engagé à l'école et de moins bien réussir. De plus, le fait de se joindre à des amis violents ou délinquants et de vivre dans un quartier où il y a de la violence peut aussi amener les jeunes à avoir des comportements agressifs.

Sur la plan familial, un lien d'attachement insécurisant, des pratiques parentales inadéquates (être trop contrôlant ou trop permissif) et un faible niveau de revenu sont aussi associés à des comportements violents chez les jeunes.

Enfin, les facteurs issus de l'environnement scolaire jouent un rôle déterminant dans l'accroissement ou la réduction de ces problématiques. Fréquenter une école où le système disciplinaire et les mesures d'encadrement sont inappropriés ou que la relation s'avère conflictuelle entre les enseignants et les élèves, comme entre les élèves eux-mêmes, augmentent le risque de situations violentes.

*Le cumul de plusieurs
facteurs de risque peut expliquer
les manifestations de la violence.*



LA VIOLENCE CHEZ LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE DE LA MONTÉRÉGIE

Les données sur la violence chez les jeunes du secondaire sont présentées selon quatre aspects. Une première section décrit les comportements d'agressivité directe et les comportements d'agressivité indirecte. La deuxième partie porte sur la violence vécue à l'école ou sur le chemin de l'école ainsi que sur la cyberintimidation.

A noter que l'enquête ne considère pas les témoins, mais seulement les victimes et les auteurs d'actes de violence. Néanmoins, les actes de violence entraînent tout autant de conséquences chez ceux-ci. Ainsi, les actions préventives mises en place doivent aussi rejoindre les témoins.

LES COMPORTEMENTS D'AGRESSIVITÉ

Cette section présente les données relatives aux comportements d'agressivité chez les jeunes du secondaire. Il s'agit du profil des auteurs, donc des élèves qui déclarent avoir infligé des comportements d'agressivité directe et indirecte.

Agressivité directe
 Ce type d'agressivité fait référence à des comportements qui infligent de la douleur physique aux victimes, comme se battre, attaquer physiquement ou menacer. Elle est mesurée par la fréquence (« jamais », « parfois » ou « souvent ») de six comportements (voir Glossaire p. 17). On estime qu'il y a manifestation d'agressivité lorsque le comportement se produit « parfois » ou « souvent » (ISQ, 2013).

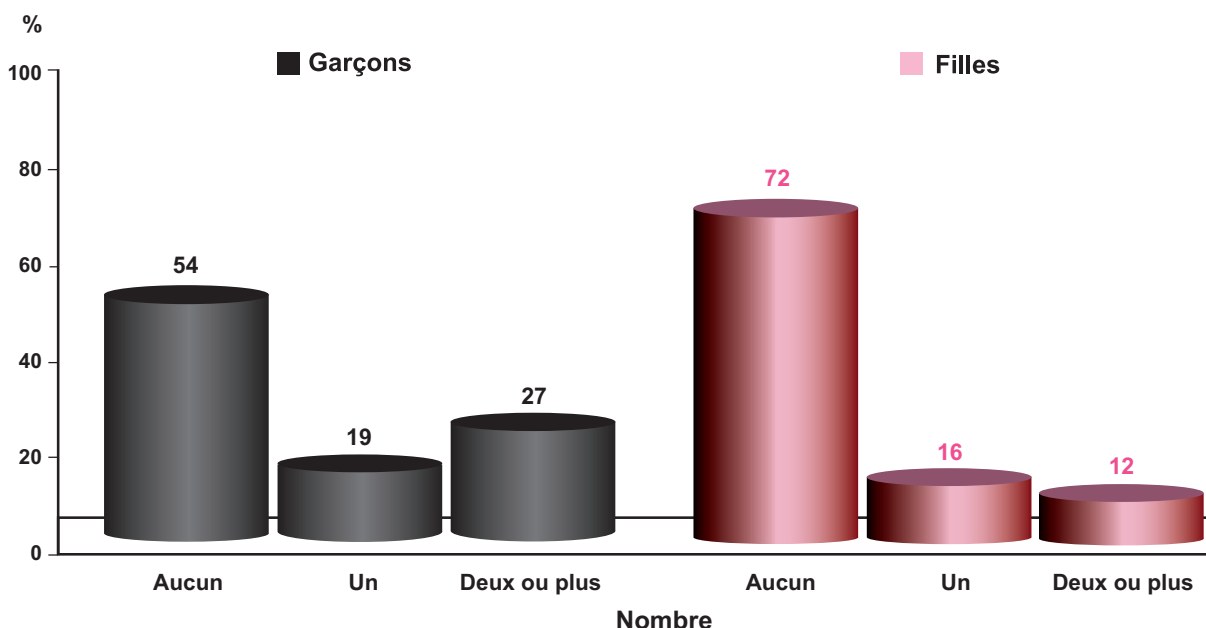
Près de quatre élèves sur dix ont eu des comportements d'agressivité directe

Selon l'enquête, la plupart (63 %) des élèves du secondaire de la Montérégie interagissent sans adopter de comportements d'agressivité directe. Il reste que près de quatre élèves sur dix (37 %) déclarent au moins un des six comportements d'agressivité directe. Sans grande surprise, il s'agit d'un phénomène plus répandu chez les garçons (46 % c. 28 %) (Graphique 1).

D'ailleurs, l'enquête révèle que près de trois garçons sur dix ont même rapporté deux comportements ou plus, soit une proportion beaucoup plus élevée que ceux qui en ont déclaré un seul (27 % c. 19 %) (Graphique 1). Chez les filles, cette proportion diminue à mesure que le nombre de comportements augmente. Par ailleurs, on sait que l'adoption de comportements agressifs peut perdurer dans le temps et même s'intensifier.

Près de trois garçons sur dix rapportent plus d'un comportement d'agressivité directe.

Graphique 1 Répartition des élèves du secondaire selon le nombre de comportements d'agressivité directe par sexe, Montérégie, 2010-2011



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2010-2011.

Agressivité indirecte

L'agressivité indirecte renvoie à des comportements plus subtils, et passant souvent inaperçus, permettant à un agresseur de blesser volontairement la personne visée, tout en conservant l'anonymat afin d'éviter d'être identifié et d'assumer les conséquences de ses actes (par exemple, le jeune devient ami avec quelqu'un d'autre pour se venger ou dit de vilaines choses dans le dos de la victime). Elle est mesurée par la fréquence (« jamais », « parfois » ou « souvent ») de cinq comportements (voir Glossaire). On estime qu'il y a manifestation d'agressivité lorsque le comportement se produit « parfois » ou « souvent » (ISQ, 2013).

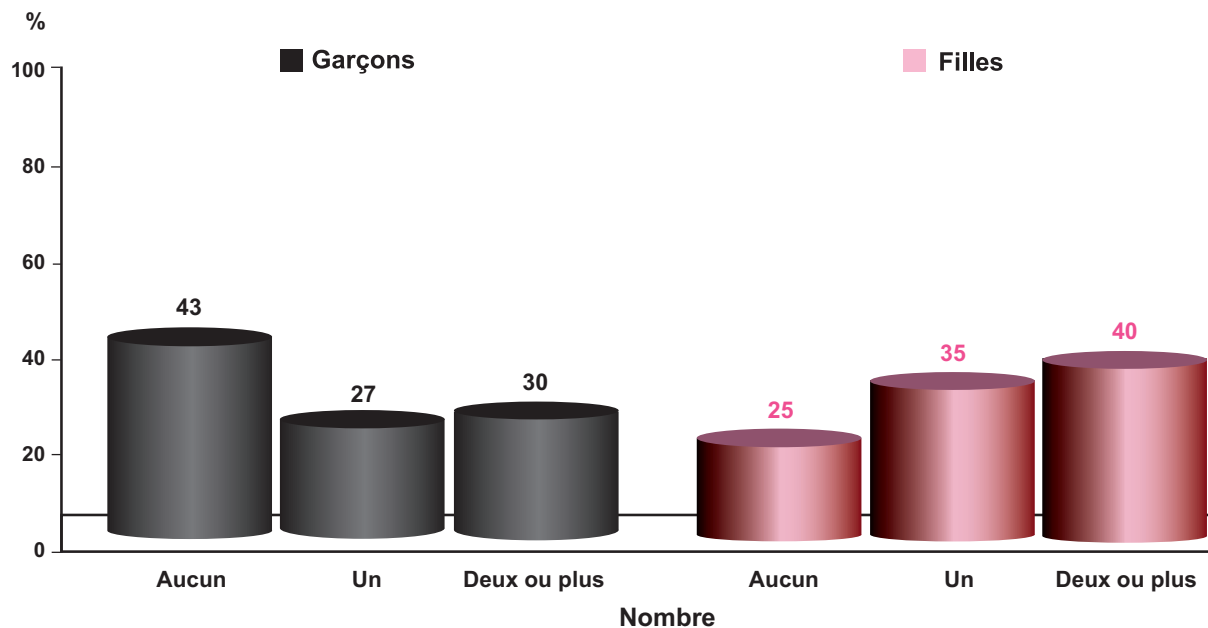
L'agressivité indirecte : un comportement largement répandu

Globalement, les comportements d'agressivité indirecte sont rapportés par les deux tiers des élèves de la Montérégie. Ce type d'agressivité est donc beaucoup plus fréquent que l'agressivité directe et est adopté surtout par les filles. En effet, les trois quarts d'entre elles rapportent au moins un des cinq comportements d'agressivité indirecte comparativement à 57 % chez les garçons. Toujours chez les filles, cette proportion s'accroît avec le nombre de comportements : environ le tiers d'entre elles en ont eu « un » comparativement à 40 % qui en déclarent « deux ou plus ». Ces proportions sont de 27 % et 30 % respectivement chez les garçons (Graphique 2).

Notons que ce type d'agressivité est moins susceptible d'être identifié que l'agressivité directe, mais les conséquences sur le plan psychologique peuvent être importantes et persister plusieurs années.

L'agressivité indirecte est beaucoup plus fréquente et concerne surtout les filles.

Graphique 2 Répartition des élèves du secondaire selon le nombre de comportements d'agressivité indirecte par sexe, Montérégie, 2010-2011



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2010-2011.

QU'EN EST-IL DES VICTIMES?

Cette deuxième section porte sur la violence vécue à l'école ou sur le chemin de l'école ainsi que sur la cyberintimidation durant l'année scolaire. Les données réfèrent donc aux élèves qui ont rapporté avoir été victimes de violence.

Violence à l'école ou sur le chemin de l'école

La violence à l'école ou sur le chemin de l'école réfère à des comportements dont l'élève a pu être victime (se faire crier des injures ou des noms, se faire frapper, se faire taxer). Cet indicateur est mesuré par la fréquence (« souvent », « quelques fois » ou « jamais ») de sept comportements (voir Glossaire). On estime qu'un élève est victime de violence lorsque le comportement se produit « parfois » ou « souvent » (ISQ, 2013).

À l'école ou sur le chemin de l'école, c'est environ 37 % des jeunes qui sont victimes de violence

Près de quatre jeunes sur dix (37 %) révèlent avoir été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école durant l'année scolaire. Si les garçons sont plus nombreux que les filles, en proportion, à adopter des comportements d'agressivité directe, ils sont également plus nombreux à subir de la violence à l'école ou sur le chemin de l'école (43 % c. 31 %). Cet écart entre les sexes est plus marqué chez ceux qui déclarent avoir « souvent » été victimes (8 % c. 4 %).

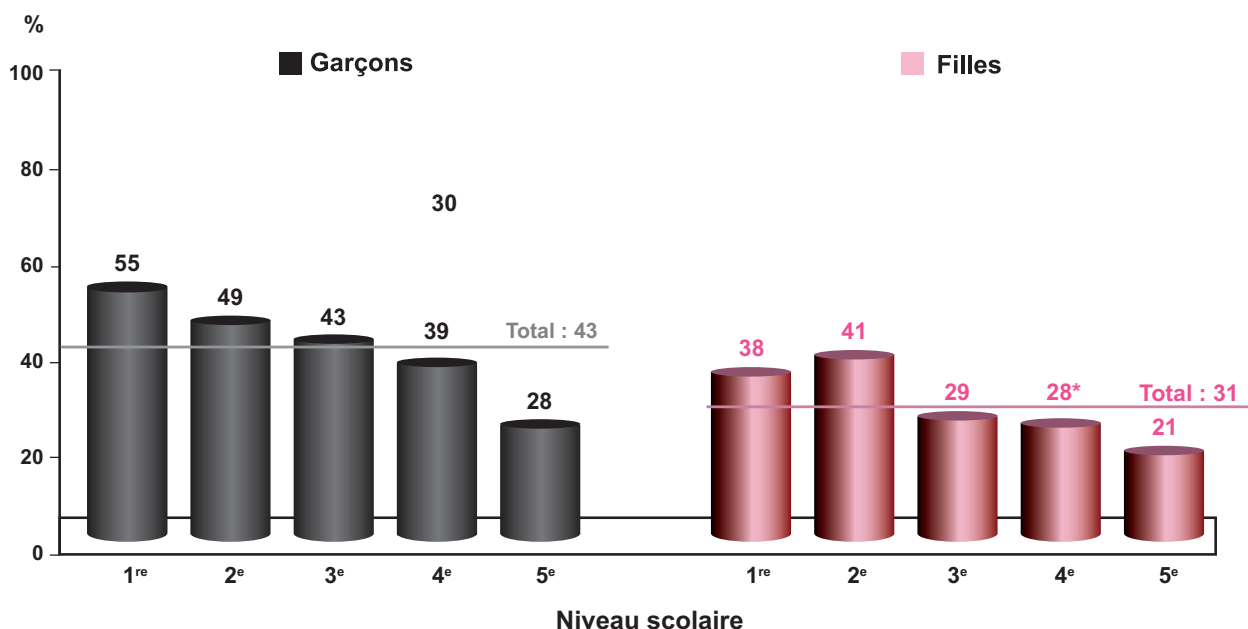
■ Les plus jeunes sont les plus concernés

Tant chez les filles que chez les garçons, la violence à l'école ou sur le chemin de l'école durant l'année scolaire est plus fréquente chez les élèves plus jeunes (Graphique 3).

La proportion de garçons ayant subi de la violence à l'école ou sur le chemin de l'école diminue graduellement passant de 55 % à 28 % entre le début et la fin du secondaire. L'évolution à la baisse chez les filles diffère de celle observée chez les garçons : si environ 40 % des filles se déclarent victimes au début du secondaire, cette proportion tombe à environ 29 % en 3^e et 4^e secondaire, puis à 21 % en 5^e secondaire. Ces résultats démontrent l'importance de porter une attention à nos plus jeunes du secondaire.

Deux fois plus de garçons déclarent avoir été « souvent » victimes de violence.

Graphique 3 Proportion des élèves du secondaire ayant été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école durant l'année scolaire selon le niveau scolaire et le sexe, Montérégie, 2010-2011



* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2010-2011.



■ La violence verbale est la plus fréquente

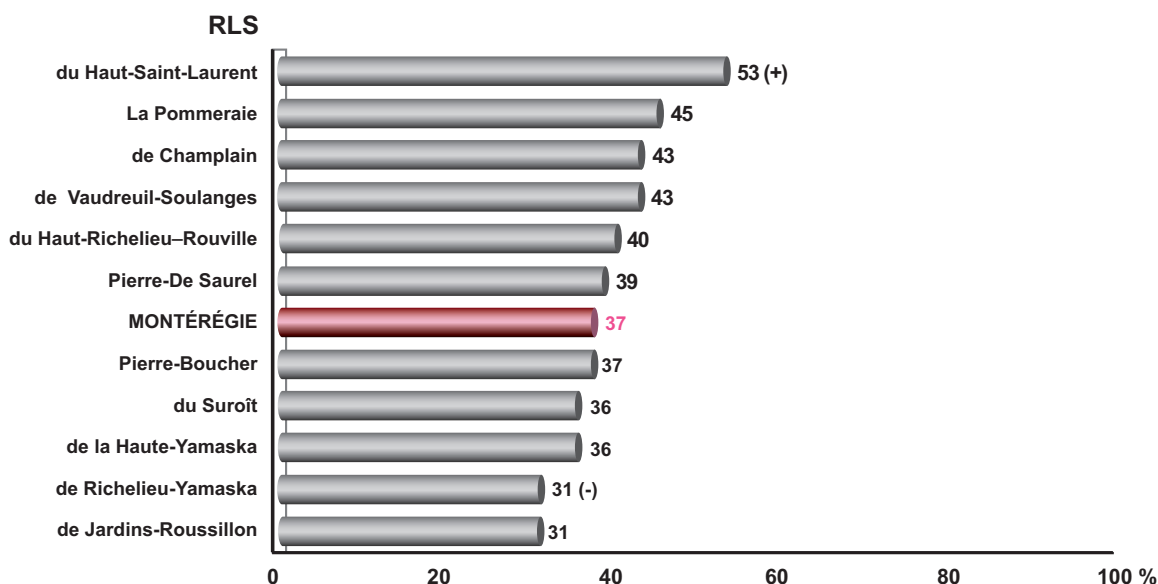
Parmi les actes de violence vécus par les élèves du secondaire, les menaces verbales (se faire crier des injures ou des noms) sont les plus fréquemment rapportées (32 %). À l'école ou sur le chemin de l'école, les agressions physiques (se faire frapper ou pousser violemment) et les agressions par des membres de gang (être menacé ou attaqué) sont commises à l'endroit de 12 % et 3 % des jeunes respectivement. Le taxage (se faire voler ou prendre des objets ou des vêtements sous la menace) est déclaré par un moins grand nombre de jeunes (1 %), mais n'en demeure pas moins important.

Les menaces verbales demeurent la forme de violence la plus fréquente à l'école ou sur le chemin de l'école.

■ Et la situation par RLS?

À l'échelle locale, la proportion de victimes à l'école ou sur le chemin de l'école varie de 31 % au RLS de Jardins-Roussillon à 53 % au RLS du Haut-Saint-Laurent, soit plus d'un élève sur deux. En comparaison avec la Montérégie, ce dernier territoire compte une proportion significativement plus élevée de victimes. À l'inverse, les élèves qui fréquentent les écoles du RLS de Richelieu-Yamaska sont proportionnellement moins nombreux à avoir subi de la violence.

Graphique 4 Proportion des élèves du secondaire ayant été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école durant l'année scolaire selon le RLS, Montérégie, 2010-2011



(+), (-) Valeur significativement plus élevée ou plus faible que celle du reste de la Montérégie au seuil de 5 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaires (EQSJS), 2010-2011.

Cyberintimidation

La cyberintimidation est définie comme un préjudice infligé à une personne de façon volontaire et répétée par l'intermédiaire de messages électroniques. Cela permet qu'une image (photo ou vidéo) ou une opinion soient diffusées partout. Une des particularités de la cyberintimidation est que l'agresseur peut agir sous l'anonymat. Cette forme de violence est véhiculée par les appareils électroniques tels que les ordinateurs et les cellulaires et est accentuée par les réseaux sociaux (ISQ, 2013) (voir Glossaire).

La cyberintimidation : deux fois plus de victimes chez les filles

L'utilisation de plus en plus répandue des technologies a fait naître cette nouvelle forme de violence. Il s'agit de la manifestation virtuelle de l'intimidation.

Selon l'enquête, la cyberintimidation est rapportée par environ 6 % des jeunes de la Montérégie.

Deux fois plus de filles que de garçons s'en déclarent victimes (8 % c. 4 %) (Graphique 5).

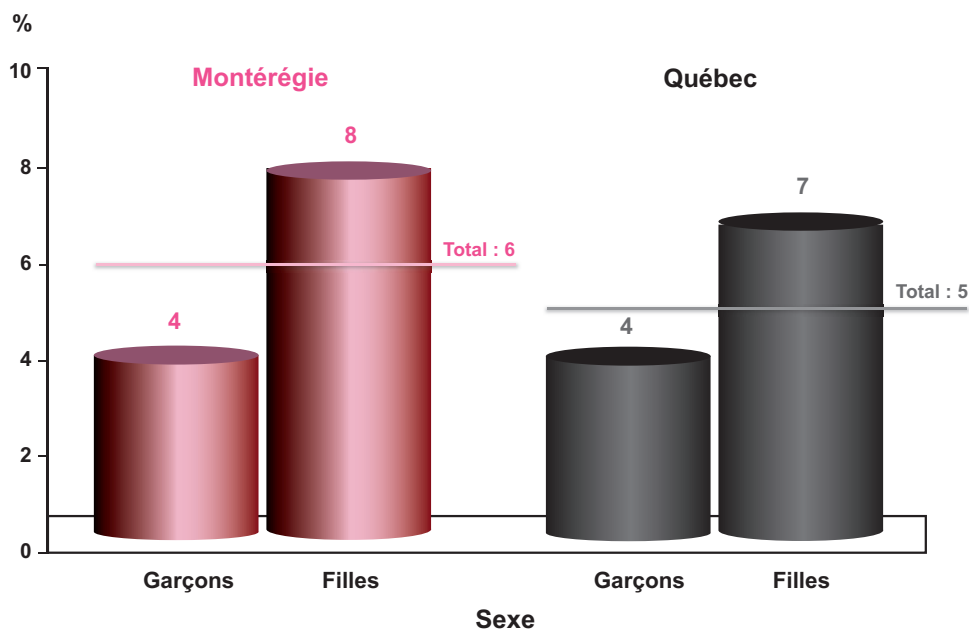
Durant l'année scolaire, environ 5 % des élèves du secondaire ont vécu de la cyberintimidation « quelques fois » et moins de 1 % « souvent ». Tout comme la violence à l'école ou sur le chemin de l'école, il s'agit d'un phénomène plus fréquent au début du secondaire : si environ 7 % et 9 % des élèves de 1^{re} et 2^e secondaire l'ont subi au cours de l'année scolaire, ces proportions avoisinent les 5 % au deuxième cycle.

Soulignons que cette forme de violence, étant nouvelle, n'est souvent pas reconnue ou identifiée par les jeunes. On peut donc supposer qu'elle est sous-estimée dans l'enquête. Il s'agit d'un phénomène en émergence pour lequel on peut s'attendre à une augmentation aux prochains cycles de l'enquête. Avec l'expansion de l'accès à Internet, il est d'autant plus pertinent de suivre attentivement son évolution chez les jeunes.

La cyberintimidation est rapportée par environ 6 % des jeunes de la Montérégie.

La cyberintimidation est un phénomène en émergence pour lequel on peut s'attendre à une augmentation aux prochains cycles de l'enquête.

Graphique 5 Proportion des élèves du secondaire ayant été victimes de cyberintimidation durant l'année scolaire selon le sexe, Montérégie, 2010-2011



* Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur ou égal à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2010-2011.

■ Les auteurs d'actes de violence sont aussi victimes

Les élèves qui ont eu des comportements d'agressivité au cours de l'année scolaire sont proportionnellement plus nombreux à être victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école ou de cyberintimidation que ceux qui n'en ont pas eu.

En effet, un peu plus de la moitié (53 %) des élèves qui ont eu au moins un des six comportements d'agressivité directe déclarent avoir été victimes de violence comparativement à 30 % de ceux qui n'ont pas adopté un tel comportement (Tableau 1). Ces proportions sont de 43 % et 30 % respectivement concernant les comportements d'agressivité indirecte. On compte ainsi un plus grand nombre de victimes, en proportion, parmi les élèves qui ont eu des comportements d'agressivité directe.

Ces données nous confirment l'importance d'agir auprès de tous en prévention de la violence puisqu'une proportion élevée d'auteurs d'actes de violence sont également victimes.

Tableau 1 **Proportion d'élèves du secondaire victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école ou de cyberintimidation selon le type de comportements d'agressivité et le sexe, Montérégie, 2010-2011**

	Total	Garçon	Filles
	%		
Comportement d'agressivité directe			
Au moins un comportement	53	54	51
Aucun comportement	30	35	27
Comportement d'agressivité indirecte			
Au moins un comportement	43	52	36
Aucun comportement	30	33	26

Un grand nombre d'auteurs d'actes de violence sont aussi victimes, c'est pourquoi il importe d'agir auprès de tous en prévention de la violence.





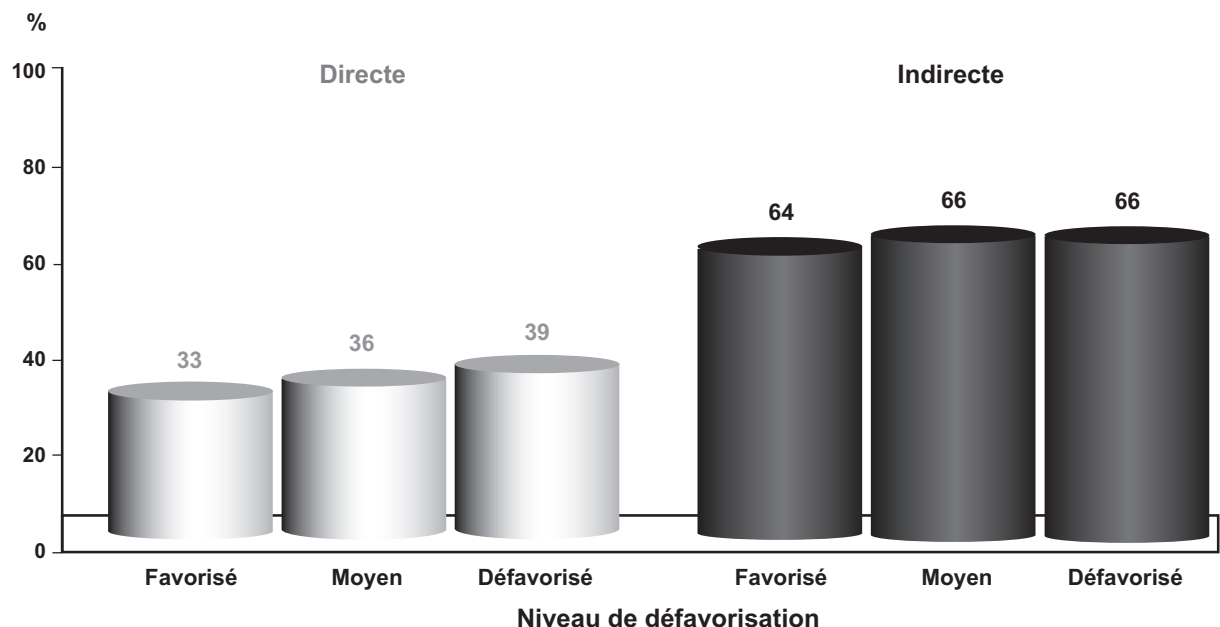
PARLONS DÉFAVORISATION...

Une analyse selon le niveau de défavorisation matérielle et sociale montre que les élèves qui proviennent d'un milieu favorisé sont proportionnellement moins nombreux à adopter des comportements d'agressivité directe et à être victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école ou de cyberintimidation.

Environ 33 % des élèves de la Montérégie vivant dans un environnement favorisé sur le plan matériel et social rapportent au moins un des six comportements d'agressivité directe. Ces proportions sont estimées à 36 % et 39 % chez ceux provenant d'un milieu moyennement favorisé et défavorisé (Graphique 6).

Par contre, une telle tendance ne s'observe pas pour l'agressivité indirecte. Peu importe le milieu dans lequel ils vivent, c'est environ les deux tiers des élèves qui ont des comportements d'agressivité indirecte. Il importe donc d'avoir des interventions qui visent l'ensemble des jeunes.

Graphique 6 Proportion des élèves du secondaire présentant au moins un comportement d'agressivité selon le niveau de défavorisation matérielle et sociale, Montérégie, 2010-2011



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2010-2011.

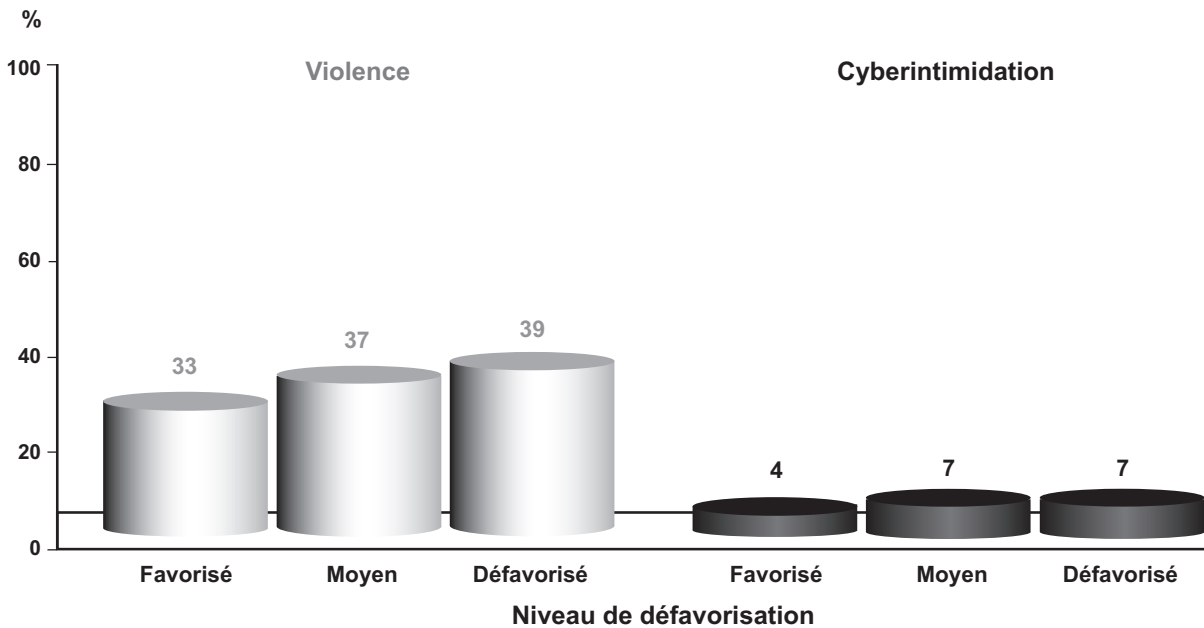


Peu importe le milieu dans lequel ils vivent, les deux tiers des élèves ont eu des comportements d'agressivité indirecte.



Les proportions observées chez les victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école sont similaires à celles concernant l'agressivité directe (Graphique 7). Enfin, 4 % des élèves du secondaire provenant d'un milieu favorisé se disent victimes de cyberintimidation comparativement à 7 % chez ceux qui vivent dans un milieu « moyen » ou « défavorisé ».

Graphique 7 Proportion des élèves du secondaire ayant été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école ou de cyberintimidation durant l'année scolaire selon le niveau de défavorisation matérielle et sociale, Montérégie, 2010-2011



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), 2010-2011.



A photograph showing a person sitting on the ground between the legs of two people standing over them. The person on the ground is holding several books. The scene is outdoors on a wooden deck or boardwalk.

LA VIOLENCE : AUTRES CARACTÉRISTIQUES ASSOCIÉES

L'EQSJS a permis d'identifier certaines caractéristiques sociodémographiques, économiques et scolaires également associées aux comportements d'agressivité directe et indirecte chez les élèves du secondaire de la Montérégie.

Rappelons que la mise en évidence d'une association n'est pas synonyme de causalité. Mettre en lumière des caractéristiques a pour objectif d'alimenter la réflexion tant pour la planification d'actions en promotion-prévention que pour l'identification de populations plus vulnérables.

La proportion d'élèves du secondaire qui déclarent au moins un des six comportements d'**agressivité directe** est **plus élevée** parmi ceux :

- inscrits au parcours autre que la formation générale;
- se percevant moins à l'aise financièrement que la moyenne des élèves de leur classe;
- dont au moins un des parents n'a pas de diplôme postsecondaire;
- évaluant leur performance scolaire sous la moyenne;
- vivant dans une famille de catégorie « autre » (tutorat, famille ou foyer d'accueil, colocation, vivant seul, etc.).

La proportion d'élèves du secondaire qui déclarent au moins un des cinq comportements d'**agressivité indirecte** est **plus élevée** parmi ceux :

- dont la langue d'enseignement est le français;
- occupant un emploi;
- évaluant leur performance scolaire sous la moyenne;
- se percevant en moins bonne situation financière que la moyenne des élèves de leur classe.



**DES PISTES
D'ACTION POUR
PRÉVENIR
LA VIOLENCE**

POURQUOI FAUT-IL AGIR?

Cette enquête révèle que trop de jeunes en Montérégie sont exposés à la violence. La réalité actuelle pourrait même dépasser les résultats de cette enquête compte tenu du phénomène de la cyberintimidation.

Intervenir lorsqu'il y a acte de violence auprès des victimes, des auteurs et des témoins est évidemment primordial. Mais prévenir la violence auprès de l'ensemble des jeunes est fondamental en raison de la proportion élevée de jeunes exposés à la violence ainsi que du nombre et de la gravité des conséquences sur le bien-être psychologique et la réussite éducative.

SUR QUOI FAUT-IL AGIR?

Les interventions en prévention de la violence viseront à agir sur les principaux facteurs de protection par :

- le développement des compétences personnelles et sociales;
- des pratiques éducatives parentales adéquates;
- la mise en place d'environnements physiques adéquats et d'un climat scolaire accueillant et stimulant.

COMMENT FAUT-IL AGIR?

La recherche et l'expérience nous apprennent qu'une intervention ponctuelle est très peu efficace. Les interventions les plus efficaces :

- favorisent le développement des compétences personnelles et sociales;
- proposent un contenu approprié et adapté aux phases de développement des jeunes;
- favorisent l'engagement actif des jeunes;
- sont globales, c'est-à-dire vise simultanément plusieurs niveaux : école, jeunes, famille et communauté en plus de faire appel à une combinaison de stratégies diversifiées et complémentaires;
- sont planifiées et menées conjointement par les acteurs de l'école, de la santé et de la communauté;
- sont souples, réalisables, intenses et continues.

Enfin, il faut éviter de banaliser la violence, particulièrement les comportements d'agressivité indirecte. Ces actes pouvant être qualifiés de gravité mineure minent le climat scolaire, causent le plus de victimes et affectent la santé mentale.



VIOLENCE

QUI DOIT AGIR?

Les parents comme premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, l'école comme milieu de vie et la communauté ont tous un rôle à jouer pour prévenir la violence.

LES PARENTS : LES PREMIERS ÉDUCATEURS

Dès la petite-enfance, les parents jouent un rôle important dans la gestion des émotions de l'enfant, dans le contrôle de ses impulsions et l'utilisation de la communication verbale pour résoudre les conflits et exprimer ses besoins. Ces compétences se développent dès la petite enfance et constituent les bases nécessaires à l'adoption de comportements sociaux sains. La qualité de la relation parent-enfant, la réponse sensible aux besoins de ce dernier et les pratiques parentales utilisées influenceront en partie la base des relations sociales ultérieures de l'enfant.

L'utilisation d'une discipline positive par les parents est favorable au développement des compétences sociales chez l'enfant et l'adolescent, c'est-à-dire des règles de vie et des limites claires, concrètes et réalistes, appliquées avec constance et cohérence et impliquant des conséquences logiques. De plus, ils doivent assurer la supervision du jeune, soit en participant à des activités avec lui ou en faisant un suivi à distance de ses activités (ce qu'il fait, avec qui et où il est). Ils doivent aussi favoriser la persévérance et la réussite scolaire de leur enfant.

Par ailleurs, les familles vivant dans un contexte de pauvreté sont aussi confrontées à des environnements physiques et sociaux défavorables (isolement social, insalubrité des logements, etc.) qui peuvent affecter la qualité de la relation parent-enfant. Une attention particulière devrait donc être apportée à ces familles.

L'ÉCOLE : UN MILIEU DE VIE DÉTERMINANT

Depuis l'adoption du projet de loi 56 en juin 2012, les écoles primaires et secondaires sont tenues de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ce plan doit notamment prévoir des mesures de prévention. Ce plan de lutte peut être déterminant puisqu'il est reconnu que même lorsque les jeunes sont exposés à plus d'un facteur de risque lié au développement des comportements d'agressivité, certaines actions menées à l'école peuvent agir en guise de facteurs de protection. Les pistes d'actions proposées dans cette section peuvent aider les écoles à choisir des interventions appropriées selon l'analyse de leur situation.

En premier lieu, au primaire, il importe de mettre l'accent sur le développement des compétences personnelles et sociales appuyé de mesures visant l'environnement scolaire. Au secondaire, on privilégiera l'environnement scolaire physique et social tout en réinvestissant dans le développement des compétences personnelles et sociales. Voici des pistes en lien avec chacun de ces environnements :

■ L'environnement pédagogique :

- déployer des interventions éducatives adaptées au développement des jeunes visant les compétences personnelles et sociales (connaissance, acceptation et estime de soi; gestion du stress, des conflits et des émotions; adoption d'attitudes et de comportements prosociaux; demande d'aide pour soi et pour les autres).

■ L'environnement social :

- établir un climat de classe agréable et respectueux en insistant sur le renforcement positif;
- établir avec les élèves des règles de conduites en classe (code de vie, discipline de classe positive) et les faire respecter;
- s'assurer que la politique régissant les actes de violence soit connue des élèves, des membres du personnel et des parents;
- mettre en place des mesures d'entraide par les pairs (travail de coopération, médiation par les pairs et résolution de conflits, tutorat, etc.);
- favoriser des pratiques collaboratives (entre les élèves, entre les enseignants, entre la direction et le personnel de l'école, les parents, les élèves);
- inviter les parents à participer à la vie scolaire en les intégrant aux différents comités et aux activités de l'école, leur transmettre de l'information pertinente au sujet de la violence (portrait, manifestations, conséquences, liens entre certaines pratiques parentales et la prévention de comportements violents);
- réaliser des interventions pour aider les élèves à vivre plus facilement les transitions; par exemple, à l'entrée au préscolaire et lors du passage du préscolaire au primaire, assurer une préparation de qualité, c'est-à-dire, mettre en place des activités de familiarisation avec le futur environnement scolaire, intervenir chez les élèves dès les premières manifestations d'agressivité ou de violence par l'apprentissage de règles sociales qui modulent les contacts entre les personnes, etc. Pour le passage du primaire au secondaire, établir des règles claires et les faire respecter, donner priorité à l'établissement de relations de qualité entre l'adulte et l'élève, maintenir la collaboration avec la famille, encourager l'adhésion des jeunes à des groupes d'intérêts.

■ L'environnement physique :

- identifier les lieux, les moments, les activités et les circonstances où les actes de violence sont les plus fréquents, en cerner la cause et apporter les modifications nécessaires;
- s'assurer de la propreté des lieux (à l'intérieur et à l'extérieur);
- installer un éclairage intérieur et extérieur adéquat;
- assurer des déplacements maison-école sécuritaires (autant à pied que par le transport scolaire).

LE CSSS ET LES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ : AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TOUT-PETITS, DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

La prévention de la violence doit se faire à tout âge et débiter dès la petite enfance. Il s'avère important de porter une attention particulière aux premières années du développement d'un enfant, car s'il présente des comportements agressifs au primaire ou au secondaire, il est fort probable qu'il en ait manifesté au cours de la petite enfance. En intervenant dès les premières manifestations de la violence, on permet aux enfants de développer des façons plus adéquates d'établir des relations sociales.

Le CSSS et ses partenaires (organismes communautaires, municipalités) pourront :

- dès la petite enfance, intervenir auprès des enfants présentant des niveaux élevés d'agressivité;
- offrir des programmes, formations ou ateliers pour soutenir le développement des pratiques parentales qui favoriseront la relation et la communication positive parent-enfant, le maintien de rapports chaleureux et la supervision parentale;
- mettre en œuvre des mesures ou des interventions concertées visant le développement des tout-petits, des enfants et des adolescents, particulièrement en ce qui a trait au développement des compétences sociales;

- planifier et mettre en œuvre avec le milieu scolaire des ententes de collaboration concernant l'intimidation et la violence à l'école;
- offrir des activités sportives, artistiques et culturelles stimulantes répondant aux champs d'intérêt et aux besoins des jeunes et accessibles aux familles (coût et transport);
- instaurer, mettre en place ou collaborer à des projets communautaires pour rendre le parc, le quartier ou le village plus sécuritaire, plus accueillant et plus stimulant (éclairage, supervision, enlever les graffitis, etc.) en impliquant les jeunes et leurs familles dans ces projets.

Le lecteur intéressé par le développement de la petite enfance peut consulter les documents déposés sur le site suivant : www.operationcolibri.com



GLOSSAIRE

Agressivité directe

Pour mesurer l'agressivité directe, six comportements ont été retenus :

- Je me bats souvent avec d'autres.
- Quand un autre jeune me fait mal accidentellement, je suppose qu'il l'a fait exprès, je me fâche et je commence une bagarre.
- J'attaque physiquement les autres.
- Je menace les autres.
- Je suis cruel, dur ou méchant envers les autres.
- Je frappe, je mords ou je donne des coups de pied aux autres de mon âge.

Agressivité indirecte

Pour mesurer l'agressivité indirecte, cinq comportements ont été retenus :

Quand je suis fâché contre quelqu'un...

- J'essaie d'amener les autres à le détester.
- Je deviens amis avec quelqu'un d'autre pour me venger.
- Je dis de vilaines choses dans son dos.
- Je dis aux autres : je ne veux pas de lui dans notre groupe.
- Je raconte ses secrets à d'autres.

Violence à l'école ou sur le chemin de l'école

La violence à l'école ou sur le chemin de l'école repose sur six questions :

Depuis septembre, à l'école ou sur le chemin de l'école, est-ce qu'il t'arrive de...

- Te faire crier des injures ou des noms?
- Te faire menacer de te frapper ou de détruire ce qui t'appartient?
- Subir des attouchements sexuels non voulus?
- Te faire frapper (giffes, coups de poing, de pied) ou pousser violemment?
- Te faire offrir de l'argent pour faire des choses défendues (par exemple, voler, menacer ou battre quelqu'un, etc.)?
- Te faire taxer (voler ou prendre de objets ou des vêtements sous la menace)?
- Être menacé ou attaqué par des membres de gangs?

Cyberintimidation

Quant à la cyberintimidation, deux questions ont été créées pour l'enquête :

- Depuis septembre, as-tu été victime de cyberintimidation?
- À quelle fréquence as-tu été victime de cyberintimidation?

POUR RESTER BRANCHÉS SUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

DES DONNÉES

- *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011, tome 2 Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé mentale et leur adaptation sociale*

DES PISTES D'ACTION

- *Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire. Synthèse de recommandations. Voir la section Relations harmonieuses et prévention de la violence*



DES IDÉES

<http://www.mels.gouv.qc.ca/branche-sur-le-positif/>

Ces documents sont disponibles sur le www.bienbranchés.com

**L'école a marqué nos existences.
La vôtre. La nôtre.
Et puis, elle en marquera d'autres.
Voilà pourquoi nous devons agir tous ensemble
pour que cette expérience unique soit synonyme
d'épanouissement. Pour le meilleur et pour la vie.
Pour l'éducation et pour les passions.
Pour que les jeunes racines d'aujourd'hui
deviennent les arbres solides de demain.
Pour que toutes nos écoles offrent une terre fertile
aux plus belles couleurs des générations à venir.
Et que tous, nous restions
**BRANCHÉS SUR
LEUR RÉUSSITE.****



RÉFÉRENCES

ASSEMBLÉE NATIONALE (2012). Projet de loi no 56, *Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école*. Éditeur officiel du Québec.

[En ligne : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-56-39-2.html>]

BLANCHET, L., HAMEL, M., & MARTIN, C. (2001). 6-12-17, nous serons bien mieux ! : les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire. Sainte-Foy, Québec : Les Publications du Québec.

BOWEN, F. et DESBIENS, N. (2004). La prévention de la violence en milieu scolaire au Québec : *réflexions sur la recherche et le développement de pratiques efficaces*. Éducation et francophonie, 32(1), printemps 2004, p. 69-86

BOWEN, F., DESBIENS, N., RONDEAU, N., & OUIMET, I. (2000). La prévention de la violence et de l'intimidation en milieu scolaire. F. Vitaro et C. Gagnon, Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, 165-229.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE (2013). *Rapport de la directrice de santé publique 2013. Donner des ailes à leur réussite pour assurer aux tout-petits un bon départ*. Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Longueuil.

[En ligne : <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3566/Rapport-Colibri.pdf>]

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2010). Réussite éducative, santé, bien-être : agir efficacement en contexte scolaire. Synthèse de recommandations.

[En ligne : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1065_ReussiteEducativeSanteBienEtre.pdf]

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé mentale et leur adaptation sociale. Tome 2.

[En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/adaptation-sociale/sante-jeunes-secondaire2.pdf>]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2009). La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble.

[Bulletins en ligne : http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/serv_compl_milieu_defav/BulletinViolenceEcole_]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2009). La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble!, Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école 2008-2011. À l'intention des écoles publiques et des établissements d'enseignement privé, de l'éducation préscolaire au secondaire.

[En ligne : http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/EPEPS/Formation_jeunes/ViolenceEcole_f.pdf]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2014). Référent commun pour des interventions efficaces de promotion et de prévention en contexte scolaire. Version de travail du 31 janvier 2014.

PAMPALON, R. & RAYMOND, G. (2000). Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec. *Maladies chroniques au Canada* 2000, 21(3) : 104-113.

[En ligne : http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071211051302/http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc/21-3/b_f.html]

VERLAAN, P. et DÉRY, M. (2006). Les conduites antisociales des filles. Comprendre pour mieux agir. Québec : Presses universitaires du Québec

VITARO, F., C.GAGNON (2000) Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome II. Les problèmes externalisés.

-  ALIMENTATION
-  COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ
-  ENVIRONNEMENTS ET COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES
-  ESTIME DE SOI
-  MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF
-  NON-USAGE DU TABAC
-  PRÉVENTION : ALCOOL, DROGUES ET JEUX DE HASARD ET D'ARGENT
-  RELATIONS HARMONIEUSES ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE
-  SANTÉ MENTALE
-  SEXUALITÉ SAINE ET RESPONSABLE
-  SOMMEIL, HYGIÈNE ET SANTÉ BUCCODENTAIRE

